

SAINT-PAUL-DE-VARAX

BULLETIN MUNICIPAL

FEVRIER 2016



CALENDRIER DES FÊTES

■ JANVIER

Vendredi 08 : Vœux de la municipalité à 19H

Mercredi 13 : Assemblée Générale du Club de l'Amitié à 10H+ repas

Samedi 23 : Repas dansant des conscrits

Mardi 26 : Don du sang 15H30 à 18H30

Samedi 30 : Vente de tartiflette « à emporter » des Petites Canailles

■ FEVRIER

Samedi 06 : Soirée familiale du Sou des Ecoles

Jeudi 11 : Concours de belote coincée du Club de l'Amitié à 13H30

Dimanche 14 : Matinée boudin des Sapeurs-Pompiers (Caserne)

Lundi 15 : Réunion des Présidents des Aînés Ruraux à 13H

Dimanche 21 : Loto du Comité des Fêtes à 14H

■ MARS

Mardi 08 : Assemblée Générale des Petites Canailles à 18H30

Samedi 12 : Repas du Club de l'Amitié

Samedi 19 : Vente de plats à emporter « Rougaille/Saucisses » du foot JSBD

Vendredi 25 : Tirage au sort des chocolats de pâques des Petites Canailles à 18H

Vendredi 25 : Pot d'accueil des nouveaux arrivants offert par la municipalité

■ AVRIL

Samedi 02 : Banquet des Conscrits

Vendredi 08 : Crêpes des Conscrits

Dimanche 17 : Farfouille du Comité des Fêtes

Samedi 30 : Vente de plantes des Petites Canailles de 9H à 12H

■ MAI

Jeudi 05 : Concours de boules « Challenge des Commerçants et Artisans » à 13H30

Mardi 10 : Don du sang de 15H30 à 18H30

Samedi 14 : Fête Patronale 14H concours de pétanque 22H30 Feu d'artifice (commune et comité des fêtes)

Dimanche 15 : Fête Patronale 20H tirage de la tombola de la vogue 21H30 retraite aux flambeaux

Lundi 16 : Concours de Boules « Coupe Aimé Pénache » à 13H30

Dimanche 22 : Concours de pêche enfants, adolescents au plan d'eau de la « Rousse du Vieux Jonc » à Buellas

■ JUIN

Vendredi 10 : Tournoi Vétérans « Challenge Patou » du Foot à Dompierre sur Veyle

Samedi 11 : Tournoi Jeunes du Foot à Dompierre sur Veyle

Vendredi 17 : Audition Concert de l'Arpège

Samedi 18 : Fête de la musique de l'UCAV à 20H

Vendredi 24 : Fête de l'école du Sou des Ecoles dans la cour de l'école

Samedi 25 : Thé dansant du comité des fêtes à 14H30

Samedi 25 : Concours de Pétanque des Vétérans du Foot

Samedi 25 : Concours de Boules « Challenge FRUCTUS Philippe » à 13H30

Dimanche 26 : Fête de l'Association « Domaine du Moulin » à 11H30

■ JUILLET

Samedi 02 : Concours de boules « Challenge souvenir Eddy » à 8H30

Mardi 05 : Don du sang 15H30-18H30

Vendredi 22 : Soirée d'été de l'Amicale Boules à 18H30

Le comité des fêtes met à votre disposition une location de vaisselles (200 couverts) pour les particuliers et les sociétés



Le petit mot de la commission communication

Et voici la quatrième édition du bulletin municipal, et toujours autant de choses à vous dire.

Nous lançons un appel aux Varaxois pour notre portrait local du prochain bulletin municipal : si vous avez une passion, une activité qui sort de l'ordinaire, un vécu hors du commun, un don particulier, et que vous souhaitez le faire découvrir, contactez la mairie.

Par ailleurs, le pot d'accueil pour les nouveaux arrivants, programmé initialement mi-février 2016, est reporté au 25 mars 2016 à 19H30 à la salle des fêtes en présence des présidents d'associations et des élus. Tous les nouveaux arrivants sont donc les bienvenus.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

La commission communication

SOMMAIRE

■ Edito du Maire	1	■ Vie Sociale	26
■ Vie Communale	2	■ Vie Pratique	28
■ Vie Scolaire	11	■ Portrait Local	31
■ Vie Associative	15	■ Espace Détente	32



Chers Varaxoises et Varaxois,

L'année 2015 se termine avec un sujet d'actualité pour notre commune non négligeable : **la réforme des collectivités territoriales dans le cadre de la loi « NOTRE »**

Comme vous le savez, cet automne a été marqué par les propositions des Préfets sur des fusions de communautés de communes. En ce qui nous concerne, le Préfet de l'Ain a proposé une fusion de trois communautés de communes : celles du **canton de Chalamont, de Chalaronne Centre** et, de la nôtre, à compter du 1er Janvier 2017.

Cette proposition de fusion a pour enjeu de « Fédérer la gouvernance de la Dombes pour mieux préserver son identité et son patrimoine ». La création de cette nouvelle communauté de communes regroupera 36 communes et comptera 37 000 habitants. Le conseil municipal a donné un avis sur un ensemble de sujets conformément à la demande du Préfet (voir délibération du CM du 14 Décembre 2015)

Un comité de pilotage a été créé et comprend les Présidents actuels des 3 communautés de communes ainsi que les Vice-présidents et les délégués communautaires. Ce comité a pour mission de proposer une nouvelle organisation dont les futures compétences ainsi que leurs contenus techniques et financiers (petite enfance, tourisme, économie,...) sachant que les communautés de communes ont une approche différente sur une même compétence.

Dans le courant de l'année 2017, les élus devront décider des compétences à assumer en dehors de celles obligatoires en fonction de nos possibilités financièresdes débats difficiles et houleux en perspective !!!!!

Depuis quelques mois, le projet de dénomination des voies et la numérotation des maisons sont lancés, la phase de relevés sur le terrain et la transcription de ces données se poursuivront en 2016 avec des informations précises et pratiques en cours d'année pour tous les Varaxois.

Le lotissement « les Naturelles » est construit par la société ALILA, qui livrera le programme de 20 logements à DYNACITE en juin 2016. Il comprendra 1 logement T3, 18 logements T4 et 1 logement T5. Les personnes intéressées pour une location pourront contacter DYNACITE dès le printemps. Le lotissement « les chanterelles » composé de 17 maisons sera bientôt terminé : il reste encore quelques emplacements à vendre.

Dernièrement, la commune a acquis la parcelle attenante au cimetière en vue de son agrandissement prévu pour 2017. L'aménagement débutera dès 2016.

La réfection d'une partie du réseau d'assainissement et eaux pluviales dans le village est en cours. Dès la certitude de l'obtention des subventions (mars prochain), nous pourrions engager la consultation des entreprises. La réalisation des travaux est prévue pour le 2eme semestre 2016.

Vous pourrez trouver d'autres informations concernant la vie communale dans le bulletin.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Les échos du conseil municipal

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JUILLET A NOVEMBRE 2015

JUILLET

• VENTE DE L'ANCIENNE BASE DE PLEIN AIR

Le Conseil municipal décide de vendre au locataire actuel, la SAS NATURA PARK, l'ancienne base de plein air et lui cède la licence de débit de boisson dite « licence IV » moyennant un prix total de 750 000 €.

• CONVENTION SCIENTIFIQUE DU MUSEE

Le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à signer la convention avec le département de l'Ain concernant l'accompagnement scientifique du musée Louis Jourdan.

• DELIBERATION MISE A JOUR DE LA LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE

Des voies du lotissement « le Progrès » étant déjà intégrées dans la voirie communale, il convient de prendre une délibération afin d'effectuer une mise à jour de la longueur de la voirie communale.

Le Conseil Municipal décide d'intégrer ces mètres linéaires dans la voirie communale, et porte la nouvelle longueur des voies communales à 29 452 mètres.

• CREATION DE POSTE ADJOINT TECHNIQUE 8H/SEMAINE

Afin de pallier aux tâches de ménage des locaux de l'école maternelle, un poste permanent d'adjoint technique territorial de 2ème classe, d'une durée hebdomadaire de 8 Heures, est créé à compter du 1er septembre 2015.

• DELIBERATION TARIF VENTE DE BOIS D'ACACIA

Le conseil municipal fixe le tarif du bois d'acacia coupé à 6 € le stère et autorise le Maire à encaisser la recette de 600 € provenant de la vente de 100 stères de bois d'acacia appartenant à la commune.

SEPTEMBRE

• LANCEMENT DU PROJET DE TRAVAUX SUR RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal décide d'engager les travaux de réhabilitation et de renouvellement des réseaux d'assainissement, d'engager les études liées à ces travaux, d'étaler ces dépenses d'investissement sur 3 exercices 2015/2016/2017.

Il prend connaissance du montant estimatif des travaux établi et présenté par le cabinet d'études Réalités Environnement qui s'élève à 523 200 € TTC (dont eaux pluviales) et décide de solliciter des subventions auprès de l'agence de l'eau et du conseil départemental.

• ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT EN REMPLACEMENT DE SONIA MORANDAT

Sonia MORANDAT, 2ème adjointe, étant démissionnaire pour cause de maternité, il convient de la remplacer. Olivier ALAUX est élu à bulletins secrets avec 15 voix pour et 2 abstentions pour lui succéder.

• INDEMNITES D'ELU POUR POSTE D'ADJOINT

Le conseil municipal, décide que M. ALAUX bénéficiera de la même indemnité mensuelle brute que les autres adjoints (référence délibération du 26/05/2014), soit un montant mensuel fixe de 540 € brut pour la durée du mandat.

• REMPLACEMENT DELEGUE CCAS

Sonia MORANDAT démissionnant également de ses fonctions de délégué au CCAS, il y a lieu de la remplacer. Le conseil municipal élit au conseil

d'administration du C.C.A.S Cédric MANCINI en remplacement de Sonia MORANDAT

• ACQUISITION DU TERRAIN POUR AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Le Conseil municipal décide d'acquérir la parcelle de terrain cadastrée section AA n°74, pour une superficie de 2 500 m² sis à la Brondalière sur la Commune de SAINT PAUL DE VARAX (01), jouxtant le cimetière communal appartenant à Monsieur Olivier VIALE, moyennant un prix total de 15 000 €.

• DELIBERATION POUR REPRISE DE CONCESSIONS CIMETIERE

Le conseil municipal décide que les concessions qui ont plus de trente ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à trois ans d'intervalle le 3 mars 2012 et le 31 juillet 2015 sont réputées en état d'abandon et autorise à reprendre lesdites concessions au nom de la commune et à les remettre en service pour de nouvelles inhumations.

• ACCESSIBILITE DES BATIMENTS

Le Maire rappelle que plusieurs pôles sont concernés pour l'accessibilité des bâtiments : mairie, musée, bibliothèque, salle des aînés qui doit être programmé dans les 3 ans.

Le Maire propose de solliciter une dérogation supplémentaire de 3 ans pour la salle des fêtes. Une dérogation spécifique liée aux monuments classés est également sollicitée pour l'église.

Le conseil municipal adopte le projet d'agenda d'accessibilité programmée et autorise le Maire à déposer la demande d'approbation et à prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre des actions.

OCTOBRE

• FACTURATION INTERVENTION DES EMPLOYES EN ZONE ARTISANALE

Les employés communaux sont intervenus en zone artisanale sur le terrain de l'entreprise ADORLA suite à l'élagage d'arbres sur sa parcelle non évacués. Compte tenu des risques encourus liés à la proximité du transformateur ERDF en cas d'incendie, et compte tenu des différentes lettres de demande d'intervention auprès de la société ADORLA restées sans réponse,

Le conseil municipal, décide de facturer à la société ADORLA

- 5 heures d'intervention à 20 €/heure soit 100 €

- Un enlèvement de la moitié d'une benne à déchet pour 3 tonnes à 33 € la tonne soit 99 €

- Intervention du tracteur et du camion de la commune pour un coût 200 €

Soit un total dû par la société ADORLA pour cette intervention s'élevant à 399 €.

• INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU PERCEPTEUR

Le conseil municipal décide :

- De demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983.

- D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an



- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Mr PERRIN Pierre Receveur municipal qui a pris ses fonctions au 01/09/2015

- De lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires d'un montant de 45.73 €.

• CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR PRET DU TRACTEUR

Le Maire informe que la commune de Marlieux souhaiterait que l'on mette en place une convention de prestations de services pour le prêt de notre tracteur avec chauffeur sur le même principe qu'avec la tondeuse.

Le conseil prend connaissance de la convention et de ses conditions notamment tarifaires qui seront facturées à hauteur de 260 € TTC par prestation d'une 1/2 journée.

Le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à signer la convention de prestations de services pour le prêt de notre tracteur avec chauffeur avec la commune de Marlieux.

• CONVENTION POUR MEDECINE PREVENTIVE AVEC LE CENTRE DE GESTION DE L'AIN

Le conseil municipal prend connaissance du courrier du Centre de Gestion de l'Ain avec qui la commune a signé une convention pour un service de médecine préventive au 01/01/2014.

Ce courrier fait état du taux de fréquentation des agents et le résultat financier du service, comparés aux tarifs pratiqués par les Centres de gestion de la Région Rhône Alpes ainsi que par les différents services de santé au travail, conduisent le conseil d'administratif du Centre de gestion de l'Ain à revaloriser la cotisation qui s'élèvera à 80 euros par an et par agent à compter du 01/01/2016 au lieu de 55 €.

Le conseil municipal, décide de maintenir son adhésion auprès du service de médecine préventive et autorise le Maire à signer la nouvelle convention avec le Centre de Gestion de l'Ain.

• CHOIX DU PRESTATAIRE POUR REPRISE DES CONCESSIONS CIMETIERE

Le Maire rappelle la procédure de reprise des concessions et fait part des devis de trois prestataires : Ets GIVRE -01960 PERONNAS, Pompes Funèbres METRAS - 01330 VILLARS LES DOMBES, Pompes funèbres LEFEVRE/GOYON - 01540 VONNAS

Les prestations proposées prennent en compte une reprise de 13 concessions ainsi que la fourniture d'un ossuaire.

Le conseil municipal décide de retenir la proposition du moins disant soit l'entreprise LEFEVRE/GOYON - 691 route de Namary 01540 VONNAS pour le devis d'un montant de 7 765 € TTC pour la reprise de 13 concessions et fourniture et mise en place d'un ossuaire.

• PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT D'ELEVES SCOLARISES EN CLASSE SPECIALE

M. ALAUX informe que la commune de Meximieux et la commune de Villars les Dombes demandent à la commune de Saint Paul de Varax de participer au financement des frais de fonctionnement de leur école, dans le cadre de la scolarisation d'enfants Varaxois. Pour la commune de Meximieux, deux enfants sont scolarisés en CLIS et il est demandé une participation de 350 € par enfant au titre de l'année scolaire 2015-16 ; pour Villars les Dombes, un enfant est scolarisé en CLIS, il est demandé 643.03 € au titre de l'année scolaire 2014-15. M. ALAUX rappelle que c'est une obligation pour la commune résidente de participer au frais de la commune d'accueil.

Le Conseil Municipal accepte de participer aux frais de fonctionnement induits par la scolarisation de ces enfants de St Paul de Varax aux conditions énoncées ci-dessus.

NOVEMBRE

• TAXE AMENAGEMENT

Guy MINASSIAN, adjoint aux finances, rappelle que la taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable). Il rappelle que cette taxe a été votée par le conseil municipal avec un taux de 4 %.

Pour valider d'éventuelles exonérations, il convient de délibérer avant le 30 novembre pour que ce soit applicable au 01/01/2016.

Il est proposé au conseil de maintenir le taux de 4 % sur l'ensemble du territoire communal et d'exonérer 50 % de la surface des abris de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

Le conseil municipal décide de maintenir le taux de 4 % sur l'ensemble du territoire communal et d'exonérer 50 % de la surface des abris de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

• CHOIX DU CABINET POUR CREATION DE LA STATION D'EPURATION

Le Maire présente le calendrier prévisionnel de la station d'épuration de Saint Paul de Varax qui a été établi par la commission Assainissement.

Le Maire fait part qu'il a été procédé à une consultation d'entreprises pour la mission de maîtrise d'œuvre pour le « renouvellement de la station d'épuration communale et des réseaux d'amenée »

Suite à la consultation, 3 entreprises ont répondu :

- BEREST - 21000 DIJON : 60 060 € H.T (soit 4.05% de rémunération des travaux)

- GRONTMIJ - 69800 SAINT PRIEST : 52 840 € H.T (soit 4.40 % de rémunération des travaux)

- REALITES ENVIRONNEMENT - 01600 TREVOUX : 47 200 € H.T (soit 3.20 % de rémunération des travaux)

Le Maire précise que l'estimatif des travaux s'élève à 1 200 000 € et qu'en fonction du résultat d'appel d'offres le montant des honoraires de l'étude sera modifié.

Le conseil municipal décide de retenir la proposition de REALITES ENVIRONNEMENT pour réaliser la mission de maîtrise d'œuvre « renouvellement de la station d'épuration communale et de ses réseaux d'amenée » pour un montant de 47 200 € H.T, et décide de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental pour cette mission de maîtrise d'œuvre.

• ETUDE POUR DIAGNOSTIC DE L'EGLISE

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée a été lancé pour la rénovation de l'église classée monument historique sur la commune de Saint-Paul-de-Varax et que trois candidats ont déposé un dossier dans les délais impartis, il s'agit de :

- Groupement ARCHIPAT / ECP ASSOCIES / THERMI FLUIDES

- Groupement BALDUINI Giulio Architecte / Cabinet Philippe GRANDFILS / CELSIUS ENERGIES / Matei LAZARESCU

- SARL D'ARCHITECTURE D'AR JHIL / ILTE

Après analyse des offres conformément au règlement de la consultation et aux termes de la procédure de négociation, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse présentée par le Groupement SARL D'ARCHITECTURE D'AR JHIL / ILTE, pour un montant de 33 600€ HT soit 40 320 €TTC.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le marché et tous les actes contractuels y afférents, avec le Groupement SARL D'ARCHITECTURE D'AR JHIL / ILTE, pour un montant de 33 600 € HT soit 40 320 € TTC et décide de solliciter l'aide de l'Etat (DRAC) aux taux le plus élevé possible ainsi que celle du conseil départemental.

Pour plus d'informations, sachez que les comptes rendus détaillés des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet.

Election d'un **nouvel adjoint** en remplacement de **Sonia Morandat**

Sonia MORANDAT, 2^{ème} adjointe, ayant démissionné de ses fonctions, le Conseil Municipal a élit, à bulletins secrets, Olivier ALAUX, avec 15 voix pour et 2 abstentions.



Remise des diplômes Bouliste pour les élèves des T.A.P (2 juillet)



C'était la fin de l'école et des TAP dans la cour de l'école, le jeudi 2 juillet, à 15h30. Tous les enfants ayant participé aux temps d'activités périscolaires étaient là, notamment ceux ayant participé à la découverte du sport boules ; ceux-ci ont reçu, en présence de M. le maire, Roland BERNIGAUD, de la commission scolaire représentée par Mme Sonia MORANDAT, du président du club de boules Daniel LAINE et des animateurs bénévoles du club de boules, le diplôme de bouliste. Ce diplôme leur a été remis par toute l'équipe des formateurs qui a été chaleureusement applaudie par les enfants. Ensuite tout le monde a posé pour la photo dans une joyeuse ambiance.

Concert des **Cuivres en Dombes** (22 juillet)

Initialement programmé devant l'église, le concert des Cuivres en Dombes s'est finalement déroulé dans la cour de l'école élémentaire, le mercredi 22 juillet, pour cause de météo défavorable.

Trompettes, trompettes cors, trompettes à coulisses, trompettes tuba et cornets ont offert un récital somptueux aux nombreux spectateurs. Mais très vite, la pluie a fait son apparition. Malgré les bourrasques et une pluie intense les musiciens n'ont pas cessé de jouer ; les spectateurs se sont abrités sous les préaux de l'école et les organisateurs du Festival des Cuivres en Dombes ont tout mis en œuvre pour créer une atmosphère chaleureuse.





Passage du Tour de L'AIN



Participation de la Mairie à la **journée nationale d'action de l'AMF**

Dans le contexte de baisse des dotations de l'Etat, compte-tenu de la gravité de la situation, et avant que l'Etat n'arrête le projet de loi de finances pour 2016, l'association des maires de France avait engagé une journée nationale d'action le samedi 19 septembre dans toutes les communes et intercommunalités de métropole et d'outre-mer, à destination des citoyens.

L'association des maires de France entendait défendre l'institution communale, trop souvent marginalisée et fragilisée.

La Mairie de Saint-Paul-de-Varax a donc fermé ses portes au public le vendredi 18 septembre et le samedi 19 septembre afin de soutenir cette démarche.

Le Maire, Roland Bernigaud, était présent à Bourg en Bresse, le 19 septembre à la Préfecture, aux côtés de ses collègues de toute sensibilité politique, pour défendre les communes et les actions de proximité en faveur de la population.

Intervention d'ERDF et ses prestataires lors du passage de la **tempête Henry**

Une tempête qui a occasionné des dégâts et un jour sans électricité sur Saint Paul. Un arbre s'est couché sur les lignes et a cassé plusieurs lignes sur le terrain Cheibli, un gros déplacement pour une grosse réparation.



« Octobre rose » : mois du dépistage du cancer du sein



Durant tout le mois d'octobre, mois de mobilisation contre le cancer du sein, la mairie de SAINT PAUL DE VARAX participe à la lutte contre le cancer du sein, et rejoint ainsi la campagne nationale « Octobre rose » au côté de l'association. Le cancer du sein touche une femme sur huit. Si la mortalité liée à cette maladie diminue, il tue encore près de 12 000 femmes par an. Un dépistage précoce augmente considérablement les chances de guérison. Informer sur l'importance du dépistage précoce, tel est l'objectif principal de cette mobilisation. Cette campagne de prévention est capitale pour sensibiliser les femmes, notamment à partir de 50 ans. Plus un cancer du sein est détecté tôt, plus les chances de guérison sont importantes. Ce niveau de détection permet d'atteindre de très hauts taux de guérison tout en réduisant considérablement l'agressivité des traitements appliqués. Nelly GUICHON et Nathalie MOIROUX se mobilisent pour soutenir cette campagne. Des documents d'information sur le dépistage sont à disposition dans le hall d'entrée de la mairie.

Commémoration du 11 novembre

La commémoration de l'armistice mettant fin à la Grande Guerre a rassemblé une partie de la population du village devant le monument aux morts. Le cortège des sapeurs-pompiers escorté par la « Clique Varaxoise » est parti de la caserne pour se rendre au Monument aux morts. L'heure était au recueillement dans la matinée du 11 novembre, après la lecture des messages par Pierre Farget, représentant de la FNACA et de Roland Bernigaud, Maire de la commune. À cette occasion, Anne-Lise Rognard, chef de centre, a remis à plusieurs sapeurs-pompiers volontaires des diplômes : le



sapeur-pompier Stéphane Viallon a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de service, Kévin Peulet, est passé Caporal-chef. Le dépôt de gerbe au pied du monument, puis «La Marseillaise» interprétée par les enfants de l'école élémentaire ajoutaient une dimension solennelle et émotionnelle à cette cérémonie. Le pot du souvenir et de l'amitié a ensuite été offert par la Mairie aux participants.



Des nouveaux commerces ambulants sur la commune

■ Un camion-snack



Depuis la mi-septembre, on peut remarquer tous les vendredis soir à partir de 18h, un camion aux couleurs vives et joliment décoré qui stationne sur la place du village, nommé le C'MIAM. Après une activité professionnelle de plus en plus contraignante et de moins en moins intéressante, Serge, habitant de la commune, décide en 2014, de se lancer dans l'aventure en créant son commerce ambulante.

« C'était un projet réfléchi depuis de longue date, que l'on avait avec mon épouse » souligne Serge.

Il a d'abord commencé dans une zone d'activité à Loyette uniquement les midis, où ses débuts semblaient satisfaisants, puis en 2015 il décide de se rapprocher de son domicile et revient en « terre Dombiste ». Il prospecte et demande des autorisations d'emplacement dans les villages avoisinants, Il obtient des emplacements officiels au Plantay, à St Nizier le désert, puis à Chalamont et récemment à St Paul de Varax.

Dans son camion-snack, il propose une large gamme de sandwichs, pizzas. Sa spécialité, le C'MIAM, le nom de son camion-snack, est une préparation cuisinée maison à base de viande haché, oignons, œufs, tomates et sauce au choix.

« La pâte à pizza, la sauce tomate sont faites maison » précise Serge.

« A la maison, c'est lui qui cuisine, il a toujours adoré préparer de bons petits plats et faire plaisir à sa famille et ses convives » confirme Isabelle son épouse.

En soirée, Isabelle accompagne Serge pour l'aider à servir et prendre les commandes.

Serge, simple et souriant, est très investi dans sa nouvelle activité, souhaitons bonne route à C'MIAM.

■ Le marché accueille un nouveau commerçant de fruits et légumes

Mourad KHELIFI « Au bon marché » propose des légumes et fruits, de 7h à 9h30 le jeudi sur la place Louis Jourdan. Ce commerçant propose également un service de livraison de panier à domicile et peut prendre les commandes par courriel. Ses produits viennent directement du marché gare de Lyon ou d'un grossiste sur Bourg. Nous lui souhaitons la bienvenue.



■ Crêpes et galettes Bretonnes : Chez l'Breton



Après 20 ans dans l'imprimerie, Philippe Ramaré, résidant à St Nizier le Désert, se tourne vers le commerce ambulante. Cuisinier de métier et originaire de St Malo, il décide d'allier la cuisine à ses racines : La Bretagne, et propose des pâtisseries bretonnes tels que le kouign-amann, caramel beurre salé, galettes au sarrasin, crêpes bretonnes. Tous ses produits sont faits maison avec des produits frais. Une autre façon d'apprécier les mets culinaires bretons, tout aussi alléchante. Chez l'Breton est présent tous les jeudis soirs de 18h à 21h sur la place Louis Jourdan.

■ Nous rappelons la présence du fromager Cormorèche toujours sur le marché le jeudi.



Les Temps d'Activités Périscolaire en images

■ En élémentaire

→ Atelier athlétisme avec Geneviève VICIANA



→ Atelier sciences avec Thierry AINARDI



→ En maternelle avec Aline BAILLY et Nathalie GROS



→ Atelier Yoga avec Véronique ARNAUD



→ Atelier écriture et langage avec Jocelyne FRAISSE



AUTO-ECOLE JANY
Permis B - AAC - Perfectionnement

Agréé permis
à 1€ / jour

01240 ST PAUL DE VARAX
06 79 84 23 81



Aug. 0308
MONTPELLIER - 04 79 44 87

Travaux réalisés

■ Pose de bandes podotactiles



La mise en accessibilité pour les personnes handicapées est une obligation pour toutes les collectivités et les commerces. Elle a débuté à St Paul de Varax par la pose d'un plan incliné et d'une rampe devant La poste. Elle s'est poursuivie cette année par la pose de bandes podotactiles au droit des passages piétons par les employés communaux

■ Installation d'une rampe d'accès à la bibliothèque

Les agents communaux ont installé une rampe d'accès à la bibliothèque afin de faciliter l'entrée aux personnes à mobilité réduite ainsi que pour les poussettes.



■ Réfection de la chaussée du hameau du Grand Pelet



■ Création d'une zone 30 au cœur du village

Soucieuse de renforcer la sécurité routière dans le village, la municipalité en collaboration avec le Conseil Départemental vient de créer une Zone 30 au cœur du village, cette zone est matérialisée par des aménagements de type « coussins berlinois » en béton et d'une signalisation la délimitant. Nous envisagerons d'autres aménagements routiers sur d'autres rues si le besoin s'en fait sentir.

La sécurité routière est l'affaire de TOUS. Respectons la vitesse autorisée !

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Eurovia.



Travaux réalisés

■ Embellissement des abords de la Zone Artisanale

La municipalité a souhaité embellir les abords de la zone artisanale longeant la RD 1083 par un aménagement paysager harmonieux. Les employés communaux ont effectué les plantations d'environ 165 plants d'arbuste et de vivaces.



■ Le logo figure sur les véhicules communaux

Le logo de notre commune est apposé sur tous les véhicules communaux.



DEPUIS LE 04 JANVIER 2016, LES HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE ONT CHANGÉ

Les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie sont les suivants

- **Lundi** : 8H-12H
- **Mardi** : 8H-12H et 15H-17H
- **Mercredi**: 8H-11H
sauf pendant les vacances scolaires
- **Jeudi** : 8H-12H et 15H-17H
- **Vendredi** : 8H-12H et 15H-17H
- **Samedi matin** : 9H-12H
(1er et 3ème de chaque mois)

■ Création d'un trottoir

La création d'un trottoir a été effectuée, route du Pont-Rouge suite aux travaux d'enfouissement des réseaux.



Rappel Urbanisme

Toute construction neuve, modification, agrandissement et travaux de rénovation extérieure sont soumis au règlement du Plan Local d'Urbanisme, qui est consultable en Mairie auprès du secrétariat ou des élus concernés.

Aucuns travaux ne peuvent être entrepris sans avis favorable écrit. Les documents nécessaires sont à retirer en Mairie.



Spectacle de l'école : Théâtre des classes élémentaires (19 juin)

Vendredi 19 juin, la salle des fêtes affiche complet à l'occasion de la représentation théâtrale des élèves des classes élémentaires. Ce spectacle est le fruit d'un travail constant sur toute l'année scolaire et d'un séjour de perfectionnement à Giron. Il est composé de piécettes et de textes sur le thème de l'école, des fables de La Fontaine, de la jeunesse, des histoires presées...



Les élèves étaient impatients de démontrer leurs talents à leur famille. Les spectateurs ont bien ri et longuement applaudi, admiratifs de l'interprétation sans trac des enfants. Peut-être que pour certains d'entre-deux de nouvelles vocations sont nées.



Rentrée des classes 2015/2016

■ Effectifs rentrée 2015 2016

ENSEIGNANTS	PS	MS	GS	TOTAL MAT.	CP	CE1	CE2	CM 1	CM 2	TOTAL ELEM.	TOTAL ECOLE
Péligsson Sophie	9	12	10	31							
Albert Nathalie/Jennifer Cinquin	9	12	10	31							
Martin Michaud Mallorie					22					22	
Desbos Blandine						18	10			28	
Sigwalt Chantal							6	21		27	
Seve Muriel									23	23	
Total	18	24	20	62	22	18	16	21	23	100	162



Rentrée des classes 2015/2016

■ Classe de Cp



■ Classe de CE1/CE2

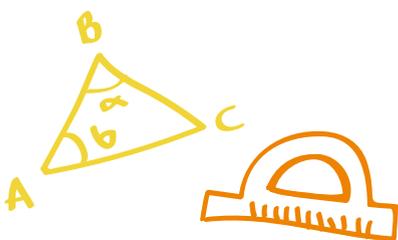


■ Classe de CE2/CM1



$$1 + 2 = 3$$

■ Classe de CM2



Rentrée des classes 2015/2016

■ Les institutrices et Le Maire



■ Une nouvelle maitresse pour l'école maternelle



Madame Sophie PELISSON, d'origine auvergnate, a déjà occupé plusieurs postes en Rhône Alpes, en maternelle notamment. Elle est venue à l'école de Saint Paul séduite par un projet pédagogique avec Madame Nathalie ALBERT qu'elle connaissait. Un projet de travail dans une classe composée de trois niveaux avec pour objectif d'améliorer la transmission des acquis et la transversalité des compétences de chacun.

Madame Sophie PELISSON s'est dite enchantée de travailler dans une école en milieu rural et est séduite par ce cadre de vie.



Rentrée des classes 2015/2016

■ Une nouvelle autre maitresse

Mademoiselle Jennifer CINQUIN, jeune institutrice, vient tous les vendredis sur le temps de décharge de la directrice, Nathalie ALBERT. C'est son premier poste. Elle effectue également des heures à l'école de Chatillon-sur-Chalaronne et à

la FAC pédagogique. Elle effectue ses heures avec une classe de 31 élèves de trois niveaux. Elle se dit ravie de mettre en pratique auprès des enfants la pédagogie apprise en formation.



■ Modification de la carte scolaire



A compter de la rentrée 2016, la carte scolaire des collèges du département sera modifiée : la construction du collège de Montceaux, et la rénovation du collège Eugène Dubois de Chatillon-sur-Chalaronne modifient les affectations des élèves.

Ainsi, la commune de Saint Paul de Varax sera rattachée au collège Thomas Riboud à Bourg-en-Bresse. Pour la prochaine rentrée, seuls les élèves entrant en troisième (année 2002) termineront leur scolarité à Chatillon-sur-Chalaronne ; pour les autres (actuellement en CM2, 6ème et 5ème), ils seront scolarisés à Bourg-en-Bresse.

Le Conseil Départemental prépare l'organisation du transport : le service sera maintenu pour les élèves de 3ème qui fréquenteront le collège de Chatillon-sur-Chalaronne, et de nouveaux services seront créés pour acheminer les élèves vers leur nouveau collège de secteur.

Les Billes de clowns

■ Spectacle (12 juin)

Le 12 juin, l'association Billes de Clowns présentait son spectacle sur le thème de la Dombes aux parents des petits "bout de chou" déguisés pour l'occasion en petites grenouilles et canetons.



■ Semaine du goût

Bourse aux jouets et au matériel de puériculture (8 novembre)



■ Bourse aux jouets et au matériel de puériculture (8 novembre)

Comme il y a deux ans, l'association « Billes de clowns » a organisé sa bourse aux jouets et au matériel de puériculture à la salle des fêtes. A l'approche de Noël, cette vente a permis aux uns de vider les placards et aux autres d'acquérir à moindre coût des jouets ou du matériel de puériculture. L'affluence a été bonne dans la matinée mais plus calme dans l'après-midi.



Le Club de l'Amitié

■ Repas des aînés

Le 17 juin, les aînés Varaxois se sont réunis, pour leur repas de fin de saison, au restaurant « Le Duverger »



■ Repas du Club (27 août)

Les membres du club de l'Amitié se sont rendus à Thoissey au bord de Saône pour partager un copieux repas.



■ Thé dansant

Plus de cent personnes, amoureuses de la danse, se sont déplacées à la salle des fêtes où le club des aînés organisait son traditionnel thé dansant. Un agréable après-midi où régnait une ambiance festive et conviviale animé par Pierrot Musette.



■ Concours de belote coinchée (27 octobre)

Ce concours a réuni 74 doublettes de joueurs aguerris. L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance agréable, et il y a eu 3 heureux gagnants : M. Regis et Jean Claude de EPI Juras Catherine et Jean Claude (Montagnat) et Bernard et Bernard (Villars les Dombes).



ORSAC - ESAT

La Ferme Dienet

EN VENTE DANS NOTRE MAGASIN
PRODUITS TRADITIONNELS
ET FERMIS

01240 St Paul de Varax
Tel : 04 74 42 59 32
Site : www.esat-dienet-orsac.fr
Email : catdienet@wanadoo.fr

L'Arpège Varaxois

■ Audition/Concert (19 juin)

Carton plein pour le concert organisé par l'Arpège Varaxois qui s'est terminé autour d'un repas orchestré par un groupe de jazz.



L'UCAV (Union des Commerçants et Artisans Varaxois)

■ Fête de la musique (20 juin)

2ème édition de la fête de la musique organisée par l'Union des Commerçants et Artisans Varaxois sous le signe de la diversité musicale.



Le Comité des fêtes

■ Thé dansant (27 juin) (photo A08)

Le thé dansant, animé par le groupe Pierrot Musette, a réuni des passionnés de danses de salon.



■ Vente de lasagnes (18 octobre)

Le comité des fêtes a organisé sa vente de lasagnes à emporter le dimanche 18 octobre. Environ 250 barquettes ont été vendues.



■ Repas annuel (25 juillet)

Repas des membres au restaurant Le Duverger.



■ Marché de Noël (5 décembre)

■ Élaboration du calendrier des fêtes (30 octobre)

Les représentants des associations locales, en présence de Roland Bernigaud, maire de Saint-Paul-de-Varax se sont retrouvés, vendredi 30 octobre, afin d'établir le calendrier des festivités pour l'année 2016 ainsi que le planning d'occupation de la salle des fêtes.



Un marché de Noël très convivial, qui a transporté les Varaxois dans la féerie de Noël.



Le Sou des écoles

■ Fête de l'école (26 juin)

A l'occasion de la fête de l'école, organisée par le Sou des écoles, la cour s'est transformée en parc d'attraction miniature.



■ Vente de tartes

Le 26 septembre, la vente de tartes, organisée par le Sou des écoles, a eu un réel succès lié à la forte mobilisation des bénévoles. 400 tartes salées et sucrées ont ainsi été vendues.



■ Arbre du Sou des écoles : Spectacle de Magie (11 décembre)





DOMAINE DE LA DOMBES
 Etang du moulin
 01240 ST PAUL DE VARAX - FRANCE

Tel : 04 74 30 32 32 - 09 52 26 33 84
Mobile : 06 47 37 30 18
Site : www.domainedeladombes.com
Email: contact@domainedeladombes.com

AMICALE DE QUARTIER LE DOMAINE DU MOULIN

■ Fête de quartier (28 juin)

Une quarantaine de personnes était présente à la fête du quartier du domaine du Moulin pour partager un moment convivial autour d'un repas et de nombreuses animations.



VÉTÉRANS DU CLUB DE FOOT

■ Concours de pétanque (27 juin)

Cinquante doublettes se sont affrontées jusqu'à tard dans la nuit.



Amicale Boules Varaxoise

■ Challenge Nadine et Erick : « Souvenir d'Eddy » (4 juillet)

16 séries sont venues disputer le challenge Nadine et Erick en



souvenir d'EDDY. Gisèle Padieu, Andrief et Aimé Penache termine premier avec (3 victoires+20) devant Bibi et Henri (3 victoires +10) et Bouchisse Gilles et sa belle-fille (2 victoires+20) En finale, très intense en suspense la paire Bibi et Henri arrive à s'imposer face à Gisèle et Andrief à 11. Soirée d'été (17 juillet) (photo A15)

■ Soirée d'été organisée par l'Amicale Boules Varaxoise qui fut également l'occasion de fêter les 70 ans de Georges Boulangé.



■ CHALLENGE ANNE-MARIE GARNIER (6 septembre)

48 séries se sont disputées la victoire. C'est finalement M. Canton qui la remporta.



■ COUPE DANIEL LAINE (6 septembre)



Satisfaction de notre président Daniel LAINE pour son concours 16 doubles, 3 et 4 divisions complètes. En finale la paire Franck DAMOINET/Mathieu RIBEIRO remporte la coupe face à Xavier DEBOUTTIERE/Jean GUILLOT à 6.

■ Challenge souvenir Lili (19 septembre)

L'Amicale Boules Varaxoise a conclu sa saison de concours par le « Challenge Lili ». 22 sociétaires s'étaient donc donné rendez-vous ce dimanche matin sur les jeux, malgré quelques averses. Didier GENIN, qualifié au championnat de France quadrettes 2015 à Bourg, opposé en finale à Louis DUCRUET, ne laissa aucune chance à son adversaire et s'imposa par 13 à 11. Dans la journée une gerbe fut déposée en présence du Président LAINE et de la famille CORNET qui remercia le maintien de ce concours souvenir par l'ABV.



■ Daniel Lainé cède sa Présidence (8 Novembre)



Durant ces 6 années passées à la présidence de l'ABV, Daniel Lainé a fédéré autour de lui une équipe d'une quarantaine de personnes ; ses actions ont été multiples : la gestion et la trésorerie de l'ABV, une plateforme permettant d'avoir 16 jeux sur St Paul, l'aménagement de la buvette, les travaux de rénovation des jeux, un site internet, un logo, les concours, les TAP. Toutes ces actions ont apportées une notoriété à l'amicale qui est appréciée des associations des alentours et du CBDA (en référence à l'article du 21 mai paru sur Sport-Boules01). Un album photos a vu le jour aussi dans lequel tous ses amis ont fêté avec ferveur ses 70 ans. Daniel lègue un véritable héritage à la nouvelle équipe et des valeurs qui sont : l'amitié, le respect et la sportivité. Mais aujourd'hui une page se tourne à l'amicale.

■ Lors de l'assemblée Générale, un nouveau bureau est créé :

Président : Henry GARNIER ; vice-Président : Cyril CORNET ; trésorier : Alain BERNARD ; secrétaire : Denis REY ; trésorier-adjoint : Louis DUCRUET ; secrétaire-adjoint : Anthony BOUCHISSE ; membres : Didier GENIN ; Gilles BOUCHISSE ; Jean-François ROSERAT ; Antoine CORNET ; René DIDIER.



■ Coopérative d'utilisation de matériels agricoles

■ Repas annuel des adhérents de la CUMA

Une trentaine d'adhérents de la CUMA (Coopérative d'utilisation de matériels agricoles) s'est réuni, samedi 5 septembre, autour d'un repas annuel.






Le Duverger

HOTEL RESTAURANT DE LA GARE

01240 Saint-Paul-de-Varax
Tél. : 04 74 42 51 97
Fax : 04 74 42 02 84

SPÉCIALITÉS RÉGIONALES

- Grenouilles fraîches
- Filet de Carpe à l'Oseille
- Poulet de Bresse
- Crêpes Parmentier

Fermé le lundi sauf jours fériés
restaurant-leduverger.fr
contact@restaurant-leduverger.fr





Jeunesse Sportive Bresse Dombes

■ Equipe U6-U7



■ Equipe U11



■ Tournoi de FIFA 16 sur PS3 (19 décembre)



Les Petites Canailles

■ Une nouvelle Directrice pour Les Petites Canailles

Depuis la rentrée scolaire 2015, Geneviève Viciana assure la direction du centre de loisirs « Les Petites Canailles » et coordonne également les Temps d'Activités Périscolaires. Geneviève a débuté sa carrière auprès des enfants puis s'est tournée vers l'animation en gériatrie.

Elle a démarré ses fonctions dans notre commune en concrétisant le partenariat avec le centre de loisirs « Les Gônes » de Marlieux, et souhaite le développer et le pérenniser. Le programme des vacances d'automne a été établi conjointement avec les centres de loisirs de Marlieux et St Paul de Varax sur le thème du cinéma pour le Festival du film d'animation. Une semaine riche d'échanges entre les enfants et les animateurs des deux communes. Fort de cette réussite, le partenariat sera prolongé.



■ Goûter de Noël (mercredi 17 décembre)

Pour cette occasion, les enfants du centre de loisirs « Les Petites Canailles » ont partagé un goûter de Noël avec les enfants des « Billes de clowns », papillotes, clémentines et bûches de Noël ont régalé nos petits bambins.



■ Les enfants du centre de loisirs décorent le cœur du village

Les enfants du centre de loisirs « Les Petites Canailles » ont confectionné durant les mercredis après-midis des figurines géantes, des champignons et lutins qui ont pris place au cœur du village.



■ Vacances d'Automne (du 19 au 23 octobre) en partenariat avec le centre de loisirs de Marlieux



La Rousse du Vieux-Jonc

■ Vente de quenelles de carpes (samedi 21 novembre)

La Rousse du Vieux-Jonc avait organisé une vente de quenelles de carpes et toujours le même grand succès pour cette vente. Grâce aux bénéfices, les organisateurs procéderont à un alevinage conséquent et à des travaux au plan d'eau de Buellas.



Alimentation
VivaLa
Viva la vie

Joëlle et Christian
CANTON

Place de l'église
01240 Saint Paul de Varax

Tel. 04-74-42-51-67

Nos services

Fruits et légumes
Produits régionaux

Cartes de pêche
gaz

Livraison à domicile
Carte bancaire

Sortie du CCAS (18 septembre)

48 aînés varaxois accompagnés par Claude GRAS, membre du CCAS et Pierre Chaudet, conseiller municipal, ont participé à la sortie organisée par le CCAS au bord du canal de CHANAZ.

Cette journée a débuté par un repas copieux à la Ferme du Bulle ; elle s'est poursuivie par une croisière sur le canal de Savières, à bord du bateau « Le CHANAZ », non polluant et silencieux grâce à sa propulsion électrique. Nos aînés ont ainsi pu découvrir la faune et la flore au rythme de l'eau, et ont appris l'histoire des bateaux d'autrefois.

Pour terminer, ils ont assisté à une démonstration de torréfaction de café à l'ancienne à la brûlerie de Chanaz, située dans une vieille cave du XVe siècle.



CLIC DOMBES-SAÔNE

■ Qu'est-ce qu'un Clic ?

Un Clic – Centre local d'information et de coordination gérontologique – est un dispositif de coordination de proximité dont l'objectif est d'améliorer la vie des personnes âgées.

Il assure un accueil personnalisé et gratuit quelle que soit l'origine de la demande, qu'elle émane de la personne âgée, de sa famille, des services sociaux, du médecin traitant, d'une structure médicale ou hospitalière.

Le Clic dispose de nombreux partenaires impliqués dans l'accompagnement des personnes et désirant travailler à améliorer la vie quotidienne des personnes âgées : services d'aide à domicile, structures d'accueil et d'hébergement, services sociaux, professionnels de la santé, services de soins infirmiers, services d'amélioration et d'adaptation de l'habitat (PACT de l'Ain...), élus, Coderpa – Comité départemental des retraités et des personnes âgées, caisses de retraite, mutuelles...

Le CLIC, c'est :

- un centre de ressources et d'information. Il dispose d'une base de données actualisée des services présents sur le territoire qu'il couvre (aide-ménagère, garde à domicile, accueil de jour, accueil temporaire, portage de repas, adaptation du logement, aides techniques et financières, loisirs, animations...)
- un lieu d'écoute et de dialogue*
- une structure de communication et d'aide à la décision.

■ A qui s'adresse-t-il ?

Il s'adresse à tous les retraités, personnes âgées et leur entourage (famille, amis, voisins) et à toutes les personnes concernées par le vieillissement : bénévoles, professionnels, élus (maires, conseillers municipaux, conseillers généraux, députés...)

■ Quelles sont ses principales missions ?

- Le CLIC accueille, écoute, soutient, informe sur les aides et prestations existantes et oriente les personnes vers les services concernés.
- C'est aussi un lieu de rencontres et de concertation pour tous les partenaires du CLIC : professionnels du domicile et des établissements d'hébergement, libéraux, services sociaux, élus locaux et usagers.

CLIC DOMBES-SAÔNE

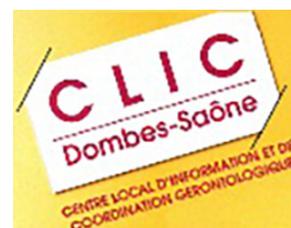
37 Rue du Collège
01330 VILLARS LES DOMBES

Tél : 04.74.98.98.39.29

Fax : 04.74.98.39.96

Mobile : 06.84.53.20.37

E-mail : clicdombes.saone@wanadoo.fr



Crêpes et Galettes Bretonnes
06 37 87 55 45 clbreton@orange.fr

Chef c'Breton

06 37 87 55 45
clbreton@orange.fr

Présent LE JEUDI de 18h à 21h




Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?

Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

Contactez-nous !



Membre de l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.




FILIERE domicile SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE DE L'AIN

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile de l'Ain de la Croix-Rouge française :
Prendre soin de vous c'est notre métier !

Les services d'aide et de soins à domicile de la Croix-Rouge française ont pour objectif d'aider les personnes à se maintenir dans leur milieu de vie, dans les meilleures conditions possibles et en toute sérénité. En particulier, les SAAD de la Croix-Rouge française (services d'aide et d'accompagnement à domicile), favorisent le maintien à domicile, en mettant à disposition un ensemble de prestations d'aide aux actes ordinaires et/ou essentiels de la vie quotidienne, préservant ou améliorant ainsi l'autonomie des personnes. Dès que cela est possible, les services à domicile travaillent en collaboration serrée avec les unités bénévoles Croix-Rouge de leur territoire d'intervention, afin d'apporter toujours plus d'humanité au cœur de leurs missions. Ces établissements ont tous reçu la certification AFNOR (NF 311).

Le SAAD de l'Ain en particulier intervient 7 jours sur 7 sur Bourg-en-Bresse et l'ensemble du département de l'Ain. Pour aider les personnes à maintenir leurs activités sociales et leurs liens avec l'entourage et leurs proches, le SAAD de l'Ain a également développé des services d'accompagnement véhiculé pour tous les déplacements du quotidien.

Prendre soin de vous c'est notre métier

Pour toutes informations pratiques sur le SAAD de l'Ain :

Croix-Rouge française
SAAD de l'Ain
1635, rue de Majomas - 01440 Viriat
Tél : 04 74 23 39 87
saad.ain@croix-rouge.fr

Prendre soin de vous c'est notre métier

HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.
En cas d'absence, un répondant enregistrera les messages.

HORAIRES D'INTERVENTION
7 jours / 7, de 7h à 20h.




Association Intermédiaire Domicile Services
Des solutions proches et solidaires



Bricolage Depuis plus de 25 ans, l'AIDS recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les met à votre disposition en vous proposant des services de qualité. Nous opérons une **gestion administrative complète** et vous avez la possibilité d'utiliser des moyens adaptés aux services (CESU, ...)

Bâtiment

Restauration

Jardinage

Entretien

Administratif



801, rue de la source
01442 VIRIAT CEDEX
04.74.23.23.81
07.87.02.29.06
domicile.services01@gmail.com



CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

Par INTERNET :
www.caf.fr

- Pour signaler un changement de situation.
- Pour réaliser une demande par téléprocédure (avec envoi des pièces justificatives).
- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour télécharger et/ou imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre Caf.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

Par TELEPHONE :
0 810 25 01 10
(prix appel local depuis un poste fixe)

• 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

- Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.

• du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30

- Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le depuis l'espace "mon compte" du caf.fr (en un clic sur le lien "code confidentiel perdu" ou "numéro allocataire perdu"), ou par courrier.

ASSISTANTES MATERNELLES

Civilité	Nom	Adresse	CP Ville	Téléphone	Accueil en crèche	Accueil en Mam(*)
Madame	BRAIK Myriam	50 lotissement Le Progrès	01240 SAINT PAUL DE VARAX	04.74.42.51.29		
Madame	CHASSIGNOL Blandine	Les Chanterelles	01240 SAINT PAUL DE VARAX	04.74.42.54.23		oui
Madame	CHASSIGNOL Valérie	Les Chanterelles	01240 SAINT PAUL DE VARAX	04.74.42.54.23		oui
Madame	CURTET Arlette	rue de la cressonnière	01240 SAINT PAUL DE VARAX	04.74.42.53.02		
Madame	CURTET Françoise	Bataillard	01240 SAINT PAUL DE VARAX	04.74.42.51.31		
Madame	FETTET Christiane	4 rue des Frères Lumière Domaine du Moulin	01240 SAINT PAUL DE VARAX	04.74.42.55.28		
Madame	GENILLON Marie Christine	rue de la Cressonnière	01240 SAINT PAUL DE VARAX	04.74.42.54.15		
Madame	GHOUD Stéphanie	Les Hauts du Bief	01240 SAINT PAUL DE VARAX	04.74.42.53.90		
Madame	LAHCENE Rekia	32 route DES ETANGS LOT 32	01240 SAINT PAUL DE VARAX			
Madame	MALORIOL Nathalie	Le Servisey	01240 SAINT PAUL DE VARAX	04.74.42.81.98		
Madame	MORIN Déborah	39 lotissement Le Progrès	01240 SAINT PAUL DE VARAX	06.08.73.03.00		
Madame	PELLETIER Monique	Rue du Bief	01240 SAINT PAUL DE VARAX	04.74.42.52.60		
Madame	PIENOZ Dominique	25 rue Du Bief	01240 SAINT PAUL DE VARAX	04.74.42.56.77		
Madame	POTIN Jannick	rue de la Dombes	01240 SAINT PAUL DE VARAX	04.74.42.58.97		
Madame	RIBEIRO Juliette	17 impasse du Moulin	01240 SAINT PAUL DE VARAX	04.74.42.55.23		
Madame	ROSERAT Raphaëlle	6 lotissement des Peupliers	01240 SAINT PAUL DE VARAX	04.74.42.56.07		
Madame	TARDY Viviane	25 lotissement Les Peupliers	01240 SAINT PAUL DE VARAX	06.73.23.01.61		
Madame	WAGNER Béatrice	11 impasse du Moulin	01240 SAINT PAUL DE VARAX	04.74.42.58.24		

ASSOCIATIONS VARAXOISES

ADAPEI

Comité des Fêtes

Amicale des Pompiers

Sou des Ecoles

Arpège Varaxois

Jeunes Sapeurs Pompiers

Gymnastique

Clique Varaxoise

Football club St Paul-Marlieux

Stock Car

Amicale Boules Varaxoises

Société de Pêche

Donneur de Sang

Bibliothèque

Club de l'Amitié

Anciens combattants – FNACA

Billes de Clown

Les petites canailles

UCAV

Bricolage-Couture

Passion Photo Varaxoise

Sur les pas de Louis Jourdan

Mme ROMAN Anne-Mari

04.74.42.53.67

Montplaisant

Mme CANTON Mireille

04.74.42.52.93

La Croix 01240 St André le Bouchoux

M. VIALLON Stéphane

04.74.42.57.51

Route des Etangs

Mme FAURE Sophie

04.74.42.58.48

Trépet

M. DESBOS Julien

04.74.42.51.05

Lot le Progrès

M. FRUCTUS Philippe

04.74.42.54.78

Le Progrès

Mme TRIPOZ Françoise

04.74.42.50.39

Le Maz

M. BOZONNET Vincent

04.74.52.19.66

Le village

M. DA SILVA Arnaud

06.71.51.51.31 / 04.74.42.56.51

Route du Bouchoux

M. BONNAMOUR Elie

Le Pénelet -01320 St Nizier le Désert

M. LAINE Daniel

04.74.42.52.37

Rue des frères lumière

M. CANTON Bernard

04.74.42.52.93

La croix 01240 St André le bouchoux

Mme ROGNARD Eliane

04.74.42.54.07

Le village 01240 St André le Bouchoux

Mme ZOUBIRI Solange

04.74.42.53.01

Rue de la Dombes

M. FARGET Pierre

04.74.42.51.53

Lot les chalandonnettes

M. TARDY Georges

04.74.42.53.97

Place de la salle des Fêtes

Mme CHASSIGNOL Valérie

04.74.42.54.23

Le Progrès

Mme DUPAYRAT Sophie

04.74.42.57.07

8, lot les peupliers

M. SUCILLON Franck

04.74.42.51.97

01320 St Nizier le Désert

Mme CHASSIGNOL Valérie

04.74.42.54.23

Le Progrès

M. REY Denis

04.74.42.57.76

Place de l'église

M. Bernard Pierre

04.74.42.51.48

Place Louis Jourdan

Gendarmerie Nationale

À compter du 02/01/2016, dans le cadre de la restructuration des unités, la Communauté de Brigades de CHALAMONT (CHALAMONT / MARLIEUX) est dissoute. La brigade de MARLIEUX est également dissoute, mais la plus grande partie de ses personnels feront partie de la Brigade de VILLARS LES DOMBES, dès le 02/01/2016.

Notre commune qui relevait de la compétence territoriale de la Brigade de MARLIEUX relève dorénavant de la Brigade de VILLARS LES DOMBES au sein de la future Communauté de Brigades de VILLARS LES DOMBES (VILLARS LES DOMBES / SAINT ANDRÉ DE CORCY).

Pour toutes vos démarches à compter du 02/01/2016, vous pourrez contacter la Brigade de VILLARS LES DOMBES aux coordonnées suivantes :

Téléphone : 04.74.98.02.17



Service de vidange des fosses septiques, fosses toutes eaux et micro-stations

« L'environnement l'affaire de tous »

- A compter du printemps 2016, la Communauté de Communes Centre Dombes vous propose de vidanger vos fosses règlementairement et à un tarif préférentiel en Avril et en Novembre.

- Vous pouvez retirer un bon de commande sur le site internet :

www.cc-centredombes.fr

- Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Service SPANC au 04 74 98 48 65 ou sur spanc@centredombes.fr



Service SPANC

Communauté de Communes Centre Dombes
ZAC de la Tuilerie - BP 6
01330 VILLARS LES DOMBES

Téléphone : 04 74 98 48 65
Télécopie : 04 74 98 43 82

NOUVEAU



IMMATRICULATION DES VÉHICULES

(Cartes grises)

Finis l'attente au guichet !

A compter du lundi

12 octobre 2015

vous serez accueilli

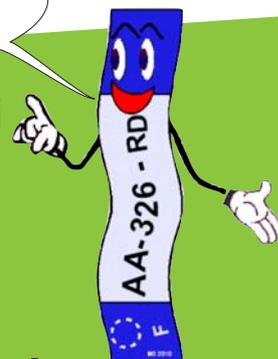
uniquement sur rendez-vous

(aux horaires d'accueil du public, 8h30 à 12h30)

Dès le 28 septembre 2015

prenez rendez-vous sur

www.ain.gouv.fr





**Ma ruche je l'aime, je la déclare !
Tous concernés par la déclaration des ruchers !**

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS.

Merci pour les abeilles !

NUMÉRO UTILES

- 15 Urgences Médicales Gendarmerie
- 17 Gendarmerie
- 18 Pompiers
- 04.74.42.50.13
- 04.74.42.56.13 Fax Mairie
mairie@saintpauldevarax.fr Mail mairie
http://mairie-saintpauldevarax.fr/ Site Mairie
- 04.74.42.50.00 La Poste
- 04.74.61.02.14 Sogedo
- 09.69.32.15.15 ERDF BOURG EN BRESSE
- 04.76.42.42.42 Centre Anti-Poison
- 04.74.42.53.35 Dr FROGET Bruno
- 04.74.42.51.94 Dr GRAUBY Joël
- 04.74.52.77.75 Dr ALTERMATT
- 04.74.55.30.03 Mme DURY Psycho praticienne agréée
- 04.74.42.58.49 Mme VALENTIN et M. ROLLAND, Kinésithérapeutes
- 04.74.42.54.98 BADEL Patricia, infirmière
- 04.74.42.50.21 Pharmacie PERRISSIN-FABERT
- 04.74.42.54.61 Mme BIDET, dentiste
- 06.58.18.84.87 Taxi GARCIA DE LA PINERA Raphaël
- 04.74.55.68.08 Taxi BERTHET
- 04.74.42.06.82 Ecole Élémentaire
- 04.74.42.53.08 Ecole Maternelle
- 06.28.46.66.19 Correspondante de la voix de l'Ain
(Mme ROJON Sandrine) Lot le Progrès
- 06 89 42 89 82 Correspondante du Progrès (Mme Curtet Arlette)
15, Montée des Acacias

LA POSTE DE St Paul de Varax

Nouveaux horaires

Depuis le 2 Novembre 2015

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30

Le samedi de 8h30 à 11h30

Heure limité dépôt courriers/colis

Semaine : 15h30

Samedi : 10h15



LA POSTE



Institut de beauté Carole
01240 St Paul de Varax
Tél : 04 74 42 56 70

Modelages du corps :
Indien
Balinais
Lomi-lomi.....
Soins du visage BIO
Cartes cadeaux.....

Fermé le lundi et le mercredi après-midi

Un passionné de chasse à l'Arc

Raphaël Arquillière, originaire de la Loire, est arrivé dans la région pour des raisons professionnelles. Depuis Octobre 2012, il réside dans notre commune.

Adeptes de la chasse depuis 35 ans, il nous dévoile sa passion pour la chasse à l'arc.

Titulaire du permis de chasse, il pratique tout d'abord la chasse au fusil. Pour augmenter la difficulté, il décide de diminuer le calibre de ses cartouches, ce qui demande d'avantage de précision.

« Lorsque j'ai commencé à chasser, j'utilisais le calibre de cartouche le plus courant et je me suis vite rendu compte que cela était trop facile, et cela ne m'apportait aucune satisfaction. Alors pour augmenter la difficulté et laisser sa chance au gibier, j'ai préféré diminuer le calibre de mes cartouches. Je prends plus de plaisir à chasser désormais. » nous avoue Raphaël.

Très attiré par le tir, il s'oriente vers le tir à l'arc et s'inscrit dans un club. De là, en découle son désir de chasser à l'arc. Il passe une journée de formation obligatoire. Il reçoit ensuite une carte qui valide ses connaissances et l'autorise à pratiquer.

Plus naturelle, silencieuse, la chasse à l'arc séduit Raphaël, car elle lui paraît plus respectueuse de l'animal.

« Ce que j'apprécie le plus, c'est d'être en osmose avec la nature, je me fonds complètement avec elle et je suis au plus proche de l'animal. J'éprouve des sensations fantastiques et c'est passionnant. » nous confie-t-il avec tant de passion dans ses mots. Pour la chasse à l'arc, Raphaël n'utilise pas n'importe quel arc, il s'agit d'un "Compound", plus communément appelé un arc à poulies. Cet arc, variante de l'arc classique est muni d'un système de poulies. La corde est accrochée à la suite d'un câble qui est lui-même attaché aux branches de l'arc. Celui-ci est donc plus petit et ses branches plus rigides.

« Mon arc est équipé d'un viseur et récemment j'ai rajouté un accessoire, non négligeable, le repose flèche à effacement.

L'avantage de ce dernier est de réduire au maximum le frottement de la flèche à la décoche et d'être beaucoup plus précis. » Précise-t-il.

Il faut aussi utiliser des flèches très spécifiques, avec des pointes différentes en fonction du type de tir qu'il soit au sol ou en l'air.

Afin de réussir ses tirs, Raphaël s'entraîne régulièrement soit sur des cibles en papiers soit sur des animaux en 3D. Actuellement, il ne chasse que le ragondin ou le rat musqué sur des terrains de golfs avoisinants lorsque ceux-ci sont fermés au public, avec l'accord des propriétaires.

« Les propriétaires ont de suite accepté de m'autoriser à chasser sur leurs terrains car il existe une surpopulation de ces animaux et ils font d'immenses dégâts, notamment au niveau des digues d'étang et de des cultures céréalières. Mon intervention, que j'effectue bénévolement permet de réguler cette population » souligne-t-il.

Dans un avenir très proche, Raphaël souhaite chasser principalement à l'arc. Il a prévenu le propriétaire des bois où il chasse actuellement et celui-ci n'est pas du tout opposé à cette pratique.

« La chasse à l'arc prend de l'essor en France ; en milieu péri-urbain c'est plus facile d'y accéder, elle commence à être de mieux en mieux perçue. »

En choisissant l'arc, Raphaël désire entrer en osmose avec le monde sauvage. Ses principales qualités d'archer chasseur sont l'amour et le respect de la nature sous toutes ses formes. Cela lui demande bien entendu expérience, adresse, patience et persévérance. Malgré toutes ses contraintes, la chasse à l'arc est pour lui et restera une chasse plaisir.



Diffus' AGRI

ALIMENTS / ENGRAIS / SEMENCES / PHYTO / AGROEQUIPEMENTS

Agrement : RH02198 et RH00108

Votre partenaire **Fuel**
et **Granulés de Bois** : **04 74 52 75 95**



4 Magasins LIBRE SERVICE AGRICOLE
ouverts aux professionnels et aux particuliers
du lundi au samedi midi

Jardinage / Bricolage / Vins / Alimentation animale / Vêtements / Chaussants

Les Communaux
01960 Servas
04 74 42 50 22

139 route de Châtillon
01990 St Trivier-sur-Moignans
04 74 55 80 40

480 rue de la Bresse
01400 Neuville-les-Dames
04 74 55 62 10

2585 route de Vonnas
01540 St Julien-sur-Veylle
04 74 50 01 03

QUIZZ



Question 1 :

Au Moyen-Âge, comment appelait-on les villages fortifiés ?

- Tour
- Bastide
- Château fort
- Rempart

Question 2 :

Dans quel film un couple en croisière va-t-il recueillir un naufragé qui va les terrifier ?

- Calme blanc
- Tempête en mer
- Le naufragé
- Les disparus

Question 3 :

Quel acteur français avait le premier rôle dans le film de Luchino Visconti «Le Guépard» ?

- Jean-Paul Belmondo
- Claude Brasseur
- Jean Gabin
- Alain Delon

Question 4 :

Quel film à succès a réuni sur les écrans Sean Connery et Christophe Lambert ?

- Highlander
- Greystoke
- Subway
- Mad Max

Question 5 :

Comment appelle-t-on le fruit du plaqueminier ?

- Kakou
- Kacha
- Kaki
- Kali

Question 6 :

Qui était le compagnon de saint Paul ?

- Saint-Matthieu
- Saint-Jean
- Saint-Luc
- Saint-Marc

Question 7 :

Dans quel film John Travolta incarne-t-il un ange tombé du ciel ?

- Michael
- Johnny
- Jerry
- Sam

Question 8 :

Quel titre de noblesse est immédiatement inférieur à celui de comte ?

- Archiduc
- Marquis
- Vicomte
- Duc

Question 9 :

De quelle série de six films un champion de boxe est-il la vedette ?

- Ritchie
- Rocky
- Rambo
- Randy

Question 10 :

Quelle est la capitale de la Nouvelle-Zélande ?

- Dublin
- Auckland
- Wellington
- Sydney

RECETTE

Gratin de clémentines à la crème d'amandes

Janvier est le mois où il faut profiter des fruits vitaminés que sont les agrumes (citron, orange, clémentine). Nous vous proposons une recette de gratin de clémentines très facile à réaliser, alors à vos fourneaux...



Ingrédients / pour 3 personnes

- 3 œufs
- 30 ml de lait
- 30 g de sucre
- 40 g de poudre d'amandes
- 20 g de cassonade
- 2 clémentines



Crème de Sézanne (Trouver dans les magasins orientaux).

Préparation : 10 mn Cuisson : 30 mn

- 1 Battre les œufs, le lait, le sucre et la poudre d'amandes. Éplucher les clémentines et les répartir dans 3 ramequins beurrés.
- 2 Verser la crème et faire cuire 13 minutes à 180°C (thermostat 6).

Pour finir

Saupoudrer de cassonade et brûler les gratins au chalumeau.

Dressage :

sur petite assiette ou verrine
Etaler rond avec motif, décoration feuille de menthe ou persil, tomates perles ou tranchées, olives, un filet décoratif d'huile d'olives.
A servir frais en entrée avec des toasts de pain grillé.

Etat civil

→ Nous avons eu la joie d'accueillir

- ♥ **DURAND Sienna**, fille de DURAND Elsa (10 juin)
- ♥ **WOJSIK Michael** fils de Jimmy et de BERGER Marianne (22 juin)
- ♥ **GRAVELLE Héléna**, fille de Louis et PULO Alice (22 juin)
- ♥ **THANIEL Noa**, fils de Vincent et de GARNERO Jessica (1er juillet)
- ♥ **CHARLIER Lana**, fille de David et de MORANDAT Sonia (23 juillet)
- ♥ **CHARLIER Manon**, fille de David et de MORANDAT Sonia (23 juillet)
- ♥ **COLLOMB Jules**, fils de Adrien et de GUEROU Clémentine (24 juillet)
- ♥ **DESSAINT Fabyan**, fils de Alain et de AMELIN Nathalie (23 août)
- ♥ **LIMANDAS Margot**, fille de Jérôme et de DARNAND Emilie (25 août)
- ♥ **MICHOUX Milo**, fils de Adage et VIGOUREUX Lorelei (05 novembre)
- ♥ **BAYA Soumeya**, fille de Khalid et HNIDA Nissrine (19 novembre)
- ♥ **LOCATELLI Timéo**, fils de John et PORTE Laëtitia (27 décembre)



Michael



Lana et Manon



Sienna



Noa



Margot



Fabyan



Héléna



Jules



Timéo

→ Nous félicitons pour leur union

- ♥ **Pierric, Marie, Jean POTTIER et Camille, Margot, Chloé RITZENTHALER** (le 26 juin 2015)



Nous avons une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés

- **PIROUD veuve VAROT Justine, Catherine** (12 juin)
- **GROBON Patrick** (23 septembre)
- **NADAL veuve BALLERIN Paulette** (21 octobre)
- **CHAIX Jacques, Fernand, Georges** (18 novembre)
- **VIALON Richard** (03 décembre)
- **MOULAGER veuve TABOURIET Michèle, Claudine** (05 décembre)
- **TOLEDO LOBO Aurélio** (07 décembre)
- **NEFISE épouse ISOZ Annick** (17 décembre)
- **PETOUX Veuve GUILLEMOT Andrée, Eugénie** (21 décembre)



→ Kirche St. Martin
→ Pfarrhaus
→ Friedhof
→ Rathaus
→ Markt
→ Hauptstraße